

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration							
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement					
	1. Intitulé du projet						
Lotissement "La Grande Pièc	e" - Le Poinçonnet 36330						
2. Identi	lication du maître d'ouvrage ou du pétitio	nnaire					
2.1 Personne physique							
Nom	Prénona						
2.2 Personne morale							
Dénomination ou raison sociale	SCALIS						
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Monsieur Jean-Christophe PICHON						
RCS / SIRET 8 1 5 6 2 0 4 6	6 3 1 Forme jundiq	S.A. d' H.L.M.					
Joianez	: à voire demande l'annexe obligatoi	re n°1					
	des seuils et critères annexé à l'article R imensionnement correspondant du projet	122-2 au code de l'environnement et					
Nº de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard	des seuils et critères de la rubrique					
· ·	Procédure de Permis de Construire en vo	·					
· ·	groupée de 41 lots sur un terrain de 4ha09a27 pour une surface de plancher créée de 4 920 m².						
	01000 d0 4 020 m s	W.					
	4. Caractéristiques générales du projet						
Doivent être annexées au présent formul 4.1 Nature du projet	aire les pièces énoncées à la rubrique 8 1	du formulaire					
	lots à usage d'habitation avec création d'	espaces publics et des réseaux					
	fera l'objet d'une déclaration au titre de la	•					
Il sera articulé autour de deux voies de d	circulation terminées en impasse et qui po	ourront à l'avenir être prolongées.					

4 D. Oblandifo du munici
4.2 Objectifs du projet
Cette opération groupée permettra de favoriser la mixité sociale en intégrant des logements locatifs et des logements en
accession. Il permettra, ainsi, de répondre à la demande de logements sur la commune du Poinçonnet, commune où la
demande est forte.
42.05-4
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation
La phase de réalisation correspondra à la mise en place de tous les réseaux permettant la viabilisation des lots
et la création d'une voirie provisoire permettant à terme l'accès pour les constructions des différents
bâtiments. Les travaux de viabilisation du terrain se feront en deux tranches, la première correspondant à la voie
principale et la deuxième à la voie secondaire. La durée totale des travaux de viabilisation sera de 30 mois environ.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
A terme, l'opération groupée comprendra 41 lots à usage d'habitation.
The state of the s

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrati La décision de l'autorité administrati dossier(s) d'autorisation(s). Permis de construire	rative(s) d'autorisation le projet a ve de l'Etat compétente en m	-1-11 été ou se atière d'envi	ra-1-11 soumls ronnement o	? levra ētre	jointe au(x)			
Permis de construire Déclaration au titre de la loi sur l'eau (dossier en cours d'élaboration) - Déclaration d'antériorité des réseaux (Article R 214-53 du Code de l'Environnement) et déclaration d'extension de réseau (Article R 214-18 du Code de l'Environnement)								
4.4.2 Précisez îci pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli Permis de construire								
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	ojet et superficie globale (assiette) d	le l'opération -	préciser les ur	nités de me	sure utilisées			
Grandeu	urs caractéristiques			Valeur				
Opération groupée de 41 lots avec cré avec la création de places de stationne			4 ha 09	a 27				
4.6 Localisation du projet								
Adresse et commune(s)	Coordonnées géographiques	Long. 1°	43' 12"	Lat. <u>46</u> °	46 ' 23"			
d'implantation Département de l'INDRE Commune de Le Poinçonnet Lieu dit "La Grande Pièce" Section AW n° 49, 54 et 59p	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et Point de départ Point d'arrivée Communes traversées	t d), 8°, 10°, 11 Long°_ Long°	8°, 28° o) ef b)	J. 32° 41° Lat. ° Lat°	et 42°:			
4.7 S'agit-II d'une modification/extension	on d'une installation ou d'un ouvre	age existant?	, ,)ui	Non X			
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet o				oui 🔲	Non			
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été a								
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un progran Si aui, de quels projets se compose l	nme de travaux ?		C	Dui	Non X			

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée								
5.1 Occupation des sois Ovel est l'agree metrel des sols aux le lieu de votre projet 2								
Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ? Il s'agit actuellement d'un terrain en friche, sans espèces remarquables, situé à proximité du centre bourg de la								
Commune du Poinçonnet et inséré dans une zone pavillonnaire.								
1								
<u></u>								
	Existe-f-II un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?							
Si oui, intitulé et date			situé dans la zone 1NA du Plan d'Occupation des Sols de la commune					
d'approbation Précisez le ou les règlements applicables à	du Poi	nçonne	t, approuvé par décision du conseil municipal en date 21 décembre 2005					
la zone du projet								
	où les	docun	nents ont-ils fatt l'objet d'une évaluation Oui Non X					
environnementale?								
5.2 Enjeux environnementaux Complétez le tableau suivan			d'Implantation envisagée : yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet					
		http://www.developpement-durable gouv.fr/etude-in:pact						
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?					
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 1 ou 11 (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		Non	Lequel/Laquelle ?					
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 1 ou 11 (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de		i	Lequel/Laquelle ?					
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	Lequel/Laquelle ?					
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne?		X	Lequel/Laquelle ?					

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prèvention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques? si oui, est-il prescrit ou approuvé?	X		Risque de mouvement de terrain Argile/Sécheresse, PPr prescrit le 18/06/2001 Risque sismique zone faible
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	
d'un monunient historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		×	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant .

Domaines	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-fi des prélèvements d'eau?		X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×	
essources	est-il excédentaire en matériaux ?	X		Evacuation des matériaux issus des terrassements pour création des voies et des tranchées.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Miliev naturel	est-il susceptible d'entroîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5 2 du présent formulaire ?		X	

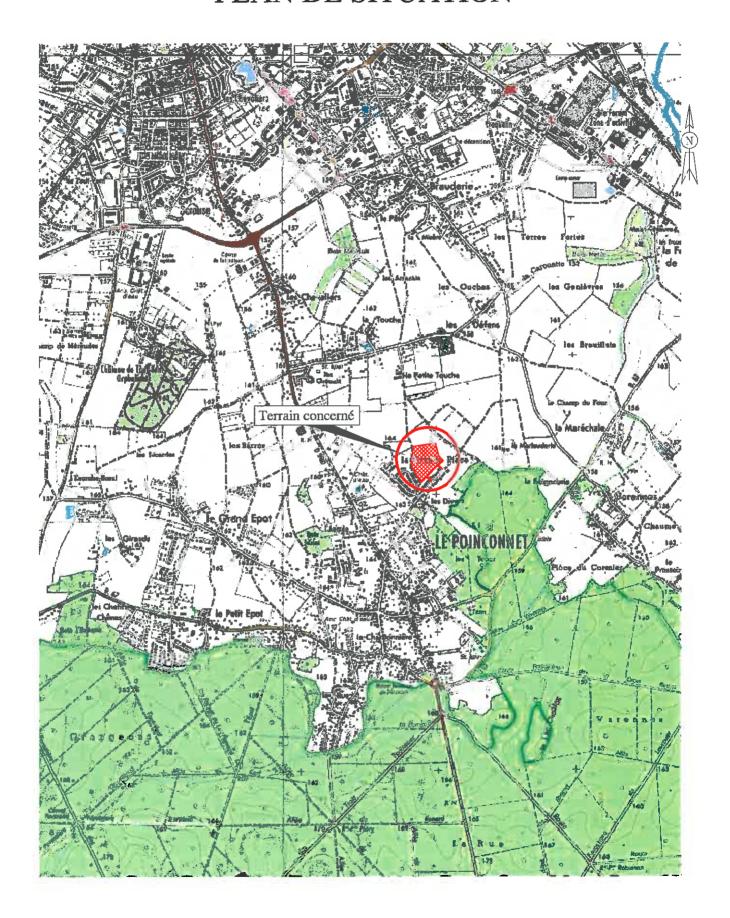
				Terrain actuellement en friche
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels 🏋	X		
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		×	
commodités				
de voisinage	Est-il source de bruit ?		X	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	
	Engendre-t-II des odeurs ?		X	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-II des vibrations ?		- X	
	Est-il concerné par des vibrations ?		X	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans « l'air ?		X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Ces rejets proviennent du ruissellement des eaux pluviales sur les voiries et toitures. Ces eaux seront stockées et renvoyées au milieu naturel après traitement suivant les prescription du dossier loi sur l'eau, à raison de 1 l/s/ha.
	Engendie-t-ii la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		X	
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		X	

		8. Annexes						
-	8.1	l Annexes obligatoires	- 1					
		Objet						
	1	L'armexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée :						
	۷	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir. X d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe)						
	3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des pisses de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;						
		Un plan du projet <u>ou</u> pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, X 18°, 28° a) et b), 32°. 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;						
	5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et a), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;						
	۷e	Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire suillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les arties auxquelles elles se rattachent						
-	Ī	Objet	ļ					
Ī	Ī	9. Engagement et signature						
	Je	certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements cí-dessus X						
		fait à CHATEAUROUX le. 26/03/2013						
	Siç	Le Directeur (: n ral ignature :: an-Christophe PICHON						



PLAN DE SITUATION



Extrait de la carte IGN Echelle 1/25 000





Réseaux de collecte

Geaux pluviales

Plan des abords

- Périmètre du lotissement

PHOTOGRAPHIES DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE ET LOINTAIN

